

MINISTERE DE L'ENERGIE,
DES MINES ET DES CARRIÈRES



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

15 eme symposium sur les TIC, l'environnement, le changement
climatique et l'économie circulaire

EXPÉRIENCE DU BURKINA FASO EN MATIERE D'EFFICACITE ENERGETIQUE

Présenté par : Monsieur Bakary LINGANI
Directeur des Énergies Conventionnelles

Plan

INTRODUCTION

CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE AU BURKINA FASO

POLITIQUE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU BURKINA FASO

PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

DEFIS ET PERSPECTIVES

CONCLUSION

CONTEXTE ENERGETIQUE AU BURKINA FASO

La vision :

- l'approvisionnement du pays en énergie à moindre coût notamment, par le **développement des énergies de sources renouvelables** ;
- Un accès équitable aux services énergétiques modernes à toutes les couches de la population et **respectueux de l'environnement**.

En 2022 :

Taux d'électrification national : 25,24%

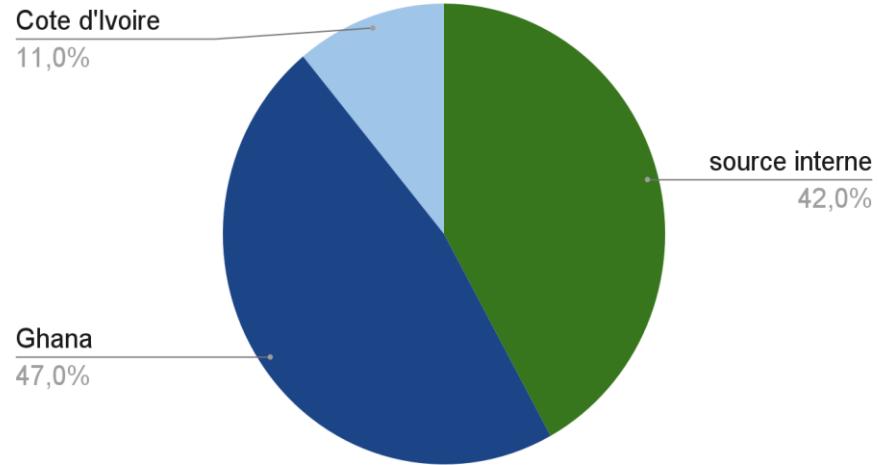
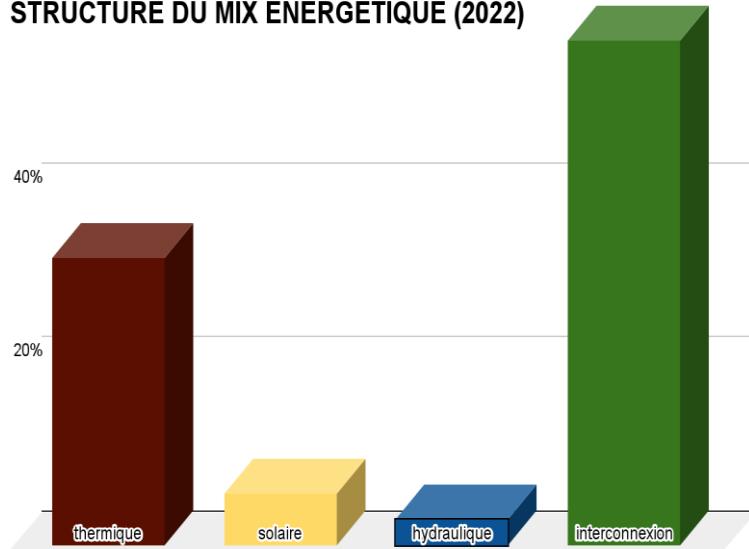
- taux urbain: 86,96 %
- taux rural: 5,49 %

Taux de couverture : 50%

CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE AU BURKINA FASO

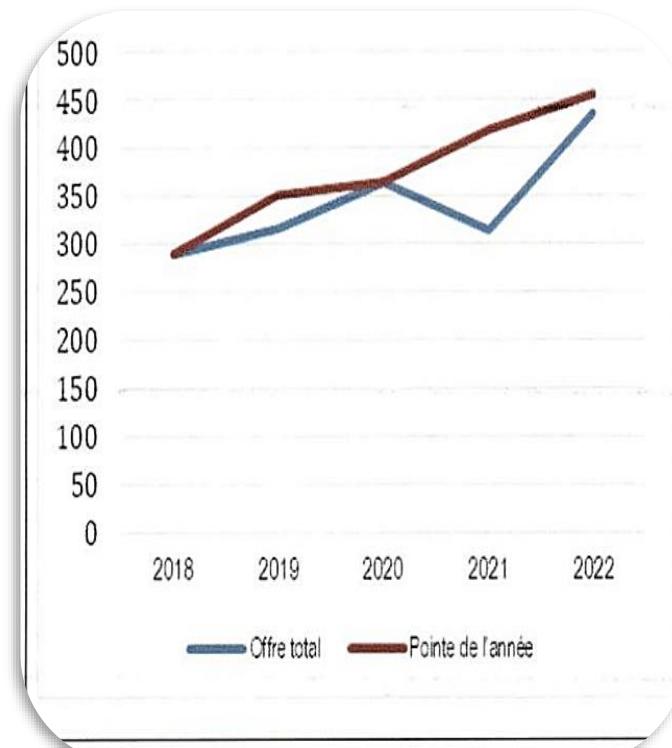
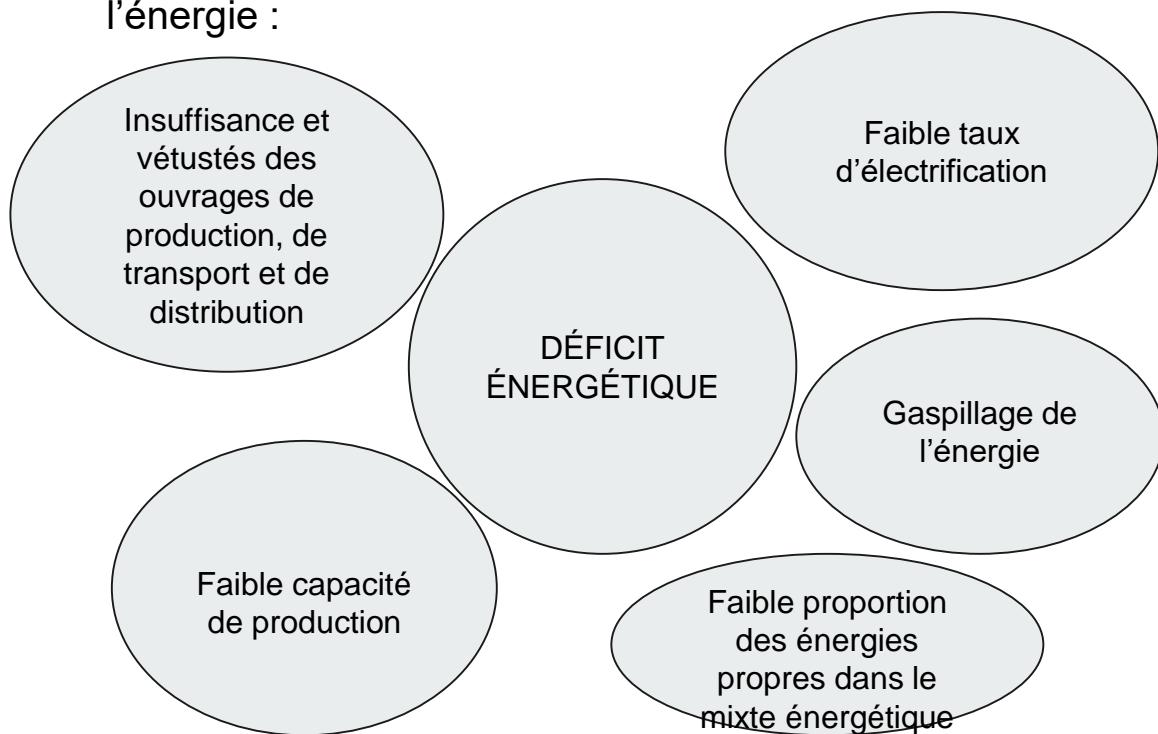
- **Les sources de production :** Le Burkina Faso est caractérisé par un mix électrique dominé par la production thermique et par les importations d'énergie

STRUCTURE DU MIX ENERGETIQUE (2022)



CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE AU BURKINA FASO

- **Les défis** : le Burkina Faso reste confronté à d'importants défis dans le sous secteur de l'énergie :



POLITIQUE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BURKINA FASO

Quelques notions

- **Efficacité énergétique:** toute action agissant positivement sur la consommation de l'énergie, tendant à : (i) la gestion optimale des ressources énergétiques, (ii) la maîtrise de la demande, (iii) augmentation de la compétitivité de l'activité économique, (iv) la maîtrise des choix technologiques d'avenir économiquement viable, (v) l'utilisation rationnelle de l'énergie et ce, en maintenant à un niveau équivalent les résultats, le service, le produit ou la qualité d'énergie obtenue.
- **Maîtrise de l'énergie :** La maîtrise de l'énergie est l'ensemble des actions et des technologies visant à optimiser la consommation d'énergie dans divers secteurs, tels que les bâtiments, l'industrie et les transports, afin de réduire les pertes et de maximiser l'utilisation efficace des ressources énergétiques disponibles.

POLITIQUE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BURKINA FASO

- La **POLITIQUE SECTORIELLE DE L'ÉNERGIE 2014-2025**: assurer un accès aux services énergétiques modernes, de qualité et promouvoir l'efficacité énergétique;
- Le **PLAN D'ACTIONS DE LA MAITRISE DE L'ÉNERGIE DU BURKINA FASO 2016-2020** : évalue le potentiel d'économie d'énergie au niveau national à 100 GWh/an ;
- Le **PLAN D'ACTIONS NATIONAL D'EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE (PANEE) 2015-2030** qui opérationnalise l'initiative SE4ALL dans son volet efficacité énergétique: le prospectus d'investissement pour l'atteinte des objectifs a été actualisé en 2020.
- La **STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET LE PLAN D'ACTIONS POUR LA PROMOTION DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES AU BURKINA FASO** : promouvoir une utilisation rationnelle et efficace de l'électricité dans les secteurs publics, privés et les ménages.
- La **SNER**: à travers EA212 :L'efficacité énergétique des systèmes de production en milieu rural est promu

POLITIQUE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BURKINA FASO

➤ Cadre réglementaire

La politique d'efficacité énergétique s'est traduite par le renforcement du cadre législatif et réglementaire.

- **Loi n°014-2017/AN réglementant générale du secteur de l'énergie** du 20 Avril 2017 : assurer un approvisionnement **efficace, efficient, fiable, durable**, suffisant et pérenne en énergie , afin de promouvoir un développement socio économique durable au Burkina Faso.

Elle met l'accent sur :

- La promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique;
- Le contrôle de la conformité et de la qualité des infrastructures, des équipements et des produits énergétiques.

POLITIQUE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BURKINA FASO

➤ Cadre réglementaire

Décret n°2017-1015 /PRES/PM/ME/MINEFID/MCIA du 04 octobre 2017 portant fixation des seuils de consommation énergétique, la périodicité de l'audit énergétique, les modalités d'exercice de l'audit énergétique et d'agrément des auditeurs:

- Consommation totale annuelle d'énergie est supérieure ou égale à cent mille (100 000) kWh Ou consommation totale annuelle de carburant est supérieure ou égale à cent mille (100 000) litres de carburant, obligation d'audit.
- périodicité de l'audit énergétique : cinq (5) ans
- L'exercice de l'activité d'audit énergétique est soumis à un agrément

POLITIQUE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BURKINA FASO

➤ Cadre réglementaire

Arrêté n°2018-094 /ME/SG/DGEE du 20 septembre 2018 portant conditions et modalités de délivrance, de suspension et de retrait de l'agrément technique d'exercice de l'audit énergétique.

Il fixe 03 domaines pour la délivrance d'agrément technique :

- Le bâtiment;
- L'industrie;
- Le transport.

POLITIQUE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BURKINA FASO

➤ Cadre réglementaire

Arrêté n°2018/070/ME/MCIA du 10 juin 2018 portant adoption d'un cahier des charges applicables aux audits énergétiques au Burkina Faso:

- définit la méthodologie et le contenu du rapport d'audit, les valeurs des pouvoirs calorifiques, les facteurs de conversion pour le calcul de la consommation et les procédures de l'audit énergétique au Burkina Faso
- Fixe le minimum requis en matériel que doit disposer un auditeur agréé pour le bâtiment ou l'industrie.
- Sans être exhaustif, il définit les activités essentielles attendues d'un auditeur en fonction du domaine visé.

POLITIQUE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BURKINA FASO

➤ Cadre réglementaire

Décret n° 2017-1014/PRES/PM/ME/MCIA/MINEFID du 26 octobre 2017 portant fixation des normes et exigences d'efficacité énergétique s'appliquant aux appareils et équipements ainsi que leurs modalités de mise en œuvre ;

LAMPES



CLIMATISEURS



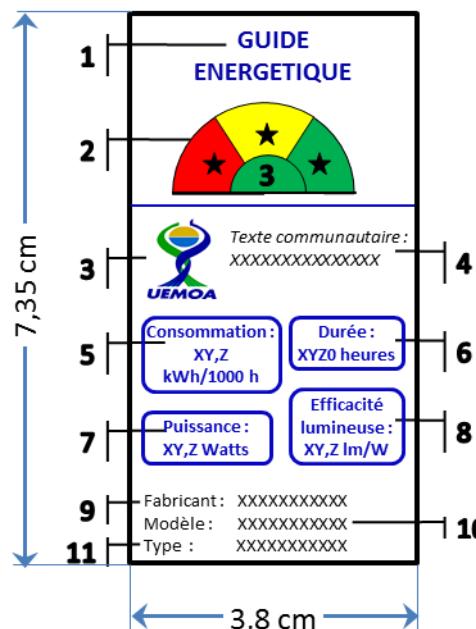
RÉFRIGÉRATEURS/CONGÉLATEURS



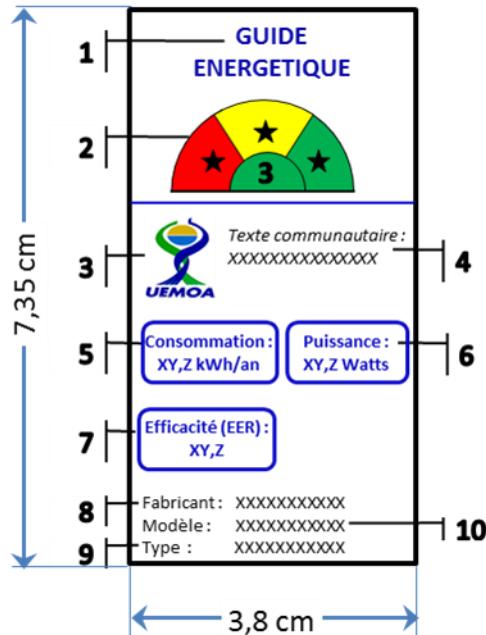
POLITIQUE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BURKINA FASO

MODÈLE D'ETIQUETTES Dans les points de vente, l'étiquette énergétique devra être placée à l'extérieur de l'appareil de façon visible

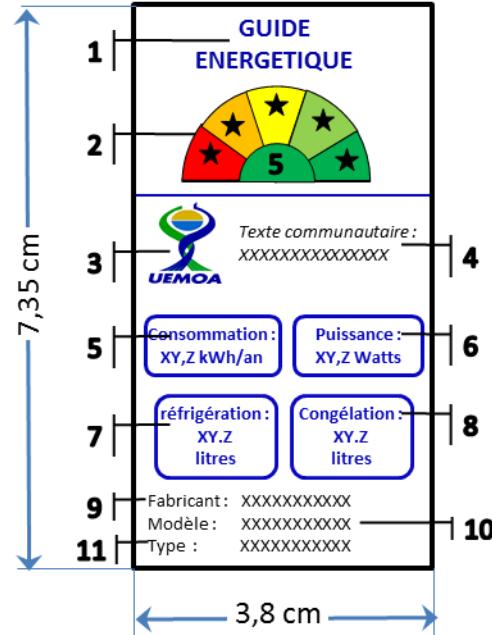
LAMPES



CLIMATISEURS



RÉFRIGÉRATEURS/CONGÉLATEURS



POLITIQUE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BURKINA FASO

➤ Cadre réglementaire

Décret sur les exigences d'efficacité énergétique dans les bâtiments neufs en cours

Objectif **Intégrer des mesures d'efficacité énergétique dans la construction de bâtiments afin de réduire la consommation énergétique des bâtiments.**



POLITIQUE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BURKINA FASO

➤ Cadre institutionnelle

Pour porter cette politique d'EE, il existe :

- **Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières** : coordination générale de la politique de l'énergie
- **Direction Générale de l'Énergie (DGE)** : conception, élaboration, coordination et application de la politique d'efficacité énergétique du Gouvernement
- **Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ANEREE)** : structure opérationnelle, met en œuvre la politique nationale en efficacité énergétique

Projet et mesures d'efficacité énergétique

- Réalisation de la phase pilote de l'Hybridation des bâtiments publics pilotes
- réalisation d'une étude pour les traitements de déchets issus du solaire pv
- Projet d'Appui au Secteur de l'Electricité (PASEL, 2013-2021), Remplacement de 4500 lampadaires à haute pression de mercure de l'éclairage public par des lampadaires à Led
- Projet de remplacement de 2774 lampadaires à haute pression de mercure de l'éclairage public par des lampadaires à Led
- Projet d'installation de 10 500 lampadaires à LED pour l'éclairage public au Burkina Faso en remplacement des lampadaires à Sodium et Mercure(2018-2019):
- Projet d'installation de 1 500 000 lampes à LED

Projet d'efficacité énergétique

Réalisation de la phase pilote de l'Hybridation des bâtiments publics pilotes.

- 4 Batiments hybridés
- Puissance totale installée: **686,46 kW**
- économie financière annuel estimée à **88 millions de francs cfa**
- Economie annuel d'énergie estimée à : **1,068 GWh**

Projet d'efficacité énergétique

Projet d'installation de 1 500 000 lampes à LED

- 21 MW d'économie et 375 000 ménages bénéficiaires.
- Anciennes lampes : détruites ou enfouies selon les standards en la matière.
- Un **certificat de destruction** est délivré par le Conseil national du développement durable (CNDD).

Le projet 10 500 lampadaires pour l'éclairage public:

- La sensibilisation a conduit à la prise d'une circulaire imposant la technologie LED dans les commandes publiques pour l'éclairage public.
- A ce jour, plus de **17 774 sur 25 000** luminaires énergivores ont été remplacés.
- L'objectif visé en 2025 est d'atteindre « zéro lampadaire énergivore dans l'éclairage public ».

Défis

- Instabilité institutionnelle
- Insuffisance de Financement
- Insuffisance des études de références
- Insuffisance de moyen dans le suivi évaluation des projets
- Insuffisance d'application des textes en EE

Perspectives

- Opérationnalisation de l'étiquetage énergétique des appareils électroménagers
- Intégration des mesures d'efficacité énergétique dans la construction des bâtiments
- Renforcement de la réglementation (contrôle surtout)
- Renforcement des capacités
- Capitalisation et mise à l'échelle des projets d'optimisation énergétique (hybridation, promotion des ESCOs, Bâtiments verts, etc.)
- Centre de Traitement de déchets issus du solaire
- Créer un fond spécial pour la mise en œuvre des actions d'EE et EnR
- Etendre le projet d'Hybridation à tous les bâtiments publics
- Remplacer les climatiseurs énergivores de l'Administration publique par des climatiseurs plus efficaces
- Suivre et contrôler la consommation énergétique des bâtiments publics

CONCLUSION

- Le Burkina Faso dispose d'une politique robuste en efficacité énergétique.
- Il a les structures nécessaires pour porter une politique d'efficacité énergétique et conduire des projets d'efficacité énergétique
- En matière de réglementation, le sous secteur de l'efficacité énergétique est bien encadré
- Plusieurs initiatives existent et attendent la mise à l'échelle



MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION